

*République Française*  
*Département : LOZERE*  
*Arrondissement : Mende*  
**CHAULHAC - Commune**

Séance du vendredi 12 avril 2024

Délibération N° DE\_019\_BIS\_2024

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
7	7	7
Date de la convocation : 29/03/2024		
Pour	Contre	Abstention
7	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le douze avril deux mille vingt-quatre, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (MAIRIE - Salle du conseil), sous la présidence de Gérard ROUSSET.

Présents : Gérard ROUSSET, Daniel ROUSSET, Laurent ARCHER, Christine ARCHER, Didier BRUNEL, Alain POURCHER, Thierry COMBES

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Daniel ROUSSET est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : versement de subventions aux associations pour 2024**

**Considérant** les demandes de subventions pour 2024;

**Considérant** le budget primitif 2024 et les besoins de financement;

Monsieur le Maire présente au Conseil les différentes demandes de subventions reçues à ce jour. Monsieur le Maire rappelle au Conseil les subventions versées en 2023 et les retombées sur la commune et les habitants l'an passé; Monsieur le Maire rappelle enfin au Conseil les projets d'envergure et les besoins de financement liés, et par conséquence le besoin de réaliser des coupes budgétaires.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

**Décide** d'allouer des subventions de la façon suivante

500 euros à l'association "Esclops Plats" de Chaulhac

100 euros pour l'organisation du congrès 2024 des sapeurs-pompiers

**D'approvisionner** le compte 6574 du budget principal avec un crédit de 1000 euros en cas de demande de la part des autres associations communales avec une retombée pour les habitants de la commune

*Cette délibération annule et remplace la délibération DE\_019\_2024 télétransmise en préfecture le 19 avril 2024.*

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Gérard ROUSSET  
Président de séance

Daniel ROUSSET  
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 30/04/2024

Date de réception de l'AR: 30/04/2024

048-214800468-DE\_019\_BIS\_2024-DE

A G E D I